ACAT: APPEL DU MOIS

ACAT II concerne 11 chrétiens vietnamiens emprisonnés pour leur foi entre 2011 et 2016 et portés disparus depuis juillet 2024.

S 14.12	9h45-	Journée de réflexion « Montaigne, Descartes,	salle de l'horloge
	17h30	Pascal » par R. Jarnet et 2 philosophes	
S 14.12	20h30	Concert Gospel « Seeds of Joy »	église St-Thibaut
S 14.12	D 15.12	Quête pour les « Petits frères des Pauvres » pour	à la fin des messes
		lutter contre l'isolement de nos ainés	
D 15.12	10h30 18h30	Partage de la Lumière de Bethléem par les	église St-Thibaut
		scouts	église St-Vigor
		Le soir, messe animée par les jeunes	egiise st-vigoi
D 15.12	11h	Messe KT et familles	église Ste-Anne
Ma 17.12	20h-22h	Confessions	église St-Germain
Me 18.12	7h30	Messe de l'attente	église St-Vigor
Me 18.12	20h-22h	Confessions	église St-Thibaut
J 19.12	15h-17h	Confessions	église St-Germain
J 19.12	20h-22h	Confessions	église St-Léger
V 20.12	15h	Messe	Maison S. Vouet
D 22.12	11h30	Quête des « Audacieuses » pour financer leur	église St-Thibaut
		FRAT, à la fin de la messe	
D 22.12	12h	Déjeuner de Noël « Tissons des liens » avec les	crypte St-Thibaut
		Audacieuses	

Nous prions pour

► la baptisée : Eléanore DUPOIRIEUX.

▶ les défunts : Sylvie TECOUTOFF, Monique RIMBAUD, Lionello MIOT, Jean ROBINET.

▶ à l'intention de :

S 14.12 18h30 St-Louis : -

D 15.12 **10h30** St-Thibaut : Henriette MAGAGNINI†, André et Jacqueline BASTIEN†, Monique et Bernard DUCLOS†, Jacqueline PORTE†, Jean-Marie PEUCHAUD†

D 15.12 11h Ste-Anne : Jacqueline DROCOURT†, Jean-Pierre GUILLET†,

Sylvie TECOUTOFF†

D 15.12 18h30 St-Vigor : Monique et Bernard DUCLOS†

Ma 17.12 12h St-Thibaut : -Me 18.12 7h30 St-Vigor : -Me 18.12 12h St-Thibaut : -

J 19.12 12h St-Thibaut : Marie-Cécile FOUCARD† et sa famille

V 20.12 12h St-Thibaut : -

Permanences de confession dans les églises :

► V 20.12, 17h30-19h à St-Vigor, ► S 21.12, 10h-11h30 à St-Thibaut,

►S 21.12, 17h30-18h15 à St-Louis, ►D 22.12, 10h-10h45 à Ste-Anne.

Permanence d'accueil du P. Gaël: Annulée S 21.12, 10h-11h30 au CAP St-Thibaut.

Adresses des lieux de culte :

Eglise St-Vigor17 bis route de Saint-Cyr78160 Marly-le-RoiEglise St-Thibaut58 bis avenue J. F. Kennedy78230 Le PecqEglise St-Anne2 rue Jean Mermoz78620 L'Étang-la-VilleEglise St-Louis42 route de Versailles78560 Le Port-Marly

Groupement paroissial catholique de Marly-le-Roi / Le Pecq / L'Étang-la-Ville / Le Port-Marly Dominic@les ISSN 2805-1335 - Père Gaël Bénéat - **58 bis avenue J. F. Kennedy - 78230 Le Pecq** Mail : secretariat@marly-catholique78.fr - Tél : 01 39 58 49 00 - Site : www.marly-catholique78.fr - Tél : 01 39 58 49 00 - Site : www.marly-catholique78.fr - Accueil à la Maison du CAP St-Thibaut : lundi à vendredi : 10h-12h et 15h-17h | samedi 10h-12h



Dominic@les

15 décembre 2024 - 3^{ème} dimanche de l'Avent (Gaudete)

LE DISCERNEMENT ECCLÉSIAL POUR LA MISSION

Le discernement ecclésial n'est pas une technique d'organisation, mais une pratique spirituelle à vivre dans la foi. Il requiert la liberté intérieure, l'humilité, la prière, la confiance réciproque, l'ouverture à la nouveauté et l'abandon à la volonté de Dieu. Il n'est jamais l'affirmation d'un point de vue personnel ou collectif, ni ne se résume à la simple somme des opinions individuelles ; chacun, parlant selon sa conscience, est ouvert à l'écoute de ce que d'autres partagent en conscience, afin de chercher ensemble à reconnaître « ce que l'Esprit dit aux Églises » (Ap 2, 7). Supposant la contribution de toutes les personnes impliquées, le discernement ecclésial est à la fois une condition et une expression privilégiée de la synodalité, dans laquelle la communion, la mission et la participation sont vécues ensemble. Le discernement est d'autant plus riche que tous sont entendus. C'est pourquoi il est essentiel de promouvoir une large participation aux processus de discernement, en veillant tout particulièrement à l'implication des personnes en marge de la communauté chrétienne et de la société.

L'écoute de la Parole de Dieu est le point de départ et le critère de tout discernement ecclésial. Les Écritures Saintes, en effet, attestent que Dieu a parlé à son peuple, jusqu'à nous donner en Jésus la plénitude de toute la Révélation (cf. DV 2), et indiquent les lieux où nous pouvons entendre sa voix. Dieu communique avec nous avant tout dans la liturgie, car c'est le Christ lui-même qui parle « lorsqu'on lit dans l'Église les Saintes Écritures » (SC 7). Dieu parle à travers la Tradition vivante de l'Église, son magistère, la méditation personnelle et communautaire de l'Écriture, et les pratiques de la piété populaire. Dieu continue à se manifester à travers le cri des pauvres et les événements de l'histoire humaine. De plus, Dieu communique avec son peuple à travers les éléments de la création. Celle-ci, dont l'existence même renvoie à l'action du créateur, est remplie par la présence de l'Esprit qui donne la vie. Enfin, Dieu parle aussi dans la conscience personnelle de chacun, qui est « le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre » (GS 16). Le discernement ecclésial exige le soin et la formation continus des consciences, ainsi que la maturation du sensus fidei, afin de ne négliger aucun des lieux où Dieu parle et vient à la rencontre de son peuple.

Extrait du texte du document final du synode des évêques « Pour une Eglise synodale : Communion, Participation, Mission »

RETOUR SUR LE CONSEIL PASTORAL DU 3 DÉCEMBRE

Présentation du projet du campanile de l'église Saint-Thibaut :

Le projet de campanile a été présenté aux membres du Conseil pastoral par Pierre Utter, architecte. Le projet est à l'initiative de l'Association des Amis de Saint Thibaut. Le projet architectural doit encore être finalisé et le budget confirmé. Ce projet doit être présenté dans un projet pastoral complet devant les responsables du diocèse qui est le décideur final comme propriétaire de l'église Saint-Thibaut.

Après la présentation de ce soir, le Conseil Pastoral devra travailler sur ce projet pastoral de campanile lors d'une prochaine réunion du conseil, avec comme objectif de répondre aux questions suivantes :

- * Quel est le projet pastoral qui doit conduire cette construction et justifier la dépense ?
- * Comment impliquer dans ce projet les communautés des différents clochers du groupement paroissial ?

Quelques retours sur la journée de formation organisée par le diocèse pour les nouveaux membres des conseils pastoraux :

- L'Eglise est missionnaire par définition.
- La triple mission de l'Eglise : annonce de l'Evangile, célébration des Sacrements, communion avec les pauvres.
- Les trois principes dans la gouvernance sont : la synodalité (participation de tous), la collégialité (échange entre pairs), et la primauté (pouvoir personnel).
- L'enjeu d'un discernement collégial est de passer du je au nous. Une méthode consiste à : faire tout d'abord un tour de table sans réagir et commenter ce que chacun partage, puis d'autres tours de table pour réagir et demander des précisions, et identifier les arguments qui ont le plus de poids.

Partage sur le thème du discernement ecclésial pour la mission à partir d'un extrait du document final du dernier synode :

Certains éléments clés pour permettre un bon discernement ont été identifiés par le synode, le Conseil a identifié quelques éléments de bonne pratique pour les mettre en œuvre au sein des réunions du Conseil :

- * Maintenir le temps convivial au début de la réunion du Conseil.
- * Partager un ordre du jour qui permet de bien cadrer l'objet du discernement.
- * Travailler le temps de prière au début, pour se laisser porter par l'Esprit.
- * Se former à partir des textes de référence de l'Eglise.
- * S'efforcer à faire au moins un tour de table à chaque réunion ou sur chaque sujet important, pour s'assurer que chacun s'exprime.
- * Rendre compte auprès du groupement paroissial.
- * Réfléchir à des réunions du Conseil plus fréquentes, plutôt toutes les 6 semaines que tous les 2 mois. A rediscuter en fin d'année au moment du bilan.

Prochaine réunion du Conseil Pastoral : **Mardi 4 février**. Contact du Conseil : conseil.pastoral@marly-catholique78.fr

APPEL À BÉNÉVOLES



Notre Groupement paroissial a besoin de tout le monde et de tous les talents pour vivre et accomplir sa mission. Chacun peut rendre un service qui lui correspond, cela peut être une fois dans l'année, quelques fois ou régulièrement selon ses disponibilités.



Je suis prêt à me mettre au service : Remplissez le formulaire en ligne par :

▲ le QRCode ou le lien : https://forms.gle/1txz4ePg5WexqKCx7 ou

le formulaire papier remis à la messe à scanner à <u>secretariat@marly-</u>catholique78.fr *ou* à déposer dans la boîte aux lettres du CAP St-Thibaut.



« MISSIONNAIRES DE LA SAINTE EUCHARISTIE »

La vidéo de la conférence du père Kevin sur l'Adoration est en ligne sur la chaine YouTube du groupement paroissial : https://youtu.be/XmFUlVeex0Y.

Avent et Noël 2024



LUMIÈRE de BETHLÉEM

partagée par les Scouts et Guides de France, lors de la messe animée par les jeunes **Dimanche 15 décembre**

St-Thibaut: 10h30 St-Vigor: 18h30

CONFESSIONS

Aux jours et horaires habituels les vendredi, samedi et dimanche

 Ma 17.12
 20h-22h
 St-Germain

 Me 18.12
 20h-22h
 St-Thibaut

 J 19.12
 15h-17h
 St-Germain

 J 19.12
 20h-22h
 St-Léger

VEILLÉES et MESSES de NOËL Mardi 24 décembre

St-Louis: 17h
St-Thibaut: 18h
Ste-Anne: 21h
St-Vigor: 22h

MESSE DU JOUR de NOËL Mercredi 25 décembre

St-Thibaut: 10h30

QUÊTE au profit du « PANIER ST VINCENT»

Pour une aide alimentaire aux personnes les plus démunies du groupement paroissial

à toutes les messes de Noël

DÉJEUNER de NOËL avec les AUDACIEUSES

Dimanche 22 décembre Crypte St-Thibaut : 12h

Vous êtes les bienvenus. Portez un plat salé ou sucré. L'apéritif sera offert. Contact : 06 60 52 87 11 ou 06 60 37 90 83.

LE TEMPS DE NOËL sur des RYTHMES AFRICAINS

avec les enfants du KT, et goûter avec les spécialités de sa région que chacun apportera

Samedi 11 janvier St-Thibaut : 16h

PÉLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES : 21-26 AVRIL 2025



Avec Marie, pèlerins d'espérance. Inscription en ligne jusqu'au 23 février 2025. Certains pèlerins ont besoin d'aide financière pour participer au pèlerinage. Un don, même modeste de votre part, peut leur permettre de venir. Profitez de la réduction d'impôt à 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable, en faisant une don au diocèse à cette intention, avant le 31/12/2024. Merci de votre générosité.

Contact: ♦ pour les pèlerins hospitaliers ou malades : Joseph Hani 06 03 79 17 12 ;

♦ pour les autres pèlerins : Patrice Laurence 07 83 64 17 24



Samedi 14 décembre à 20h45, à l'église St-Germain, le chœur de St-Germain propose l'Oratorio de Saint-Saëns, sous la direction de Laudine Belliard. Payant.